



Pourquoi on n'en veut pas du pacte ?

### **1/ parce que ça ne répond pas aux légitimes revendications salariales des personnels**

- ⇒ Moins de 100 euros obtenus avec le socle donc largement en dessous de ce qu'il serait nécessaire au vu du gel déjà ancien du point d'indice et avec l'inflation actuelle
- ⇒ C'est de l'indemnitaire et pas du salaire du coup ça ne compte pas pour le calcul de la retraite et ce renforce les inégalités salariales femmes/hommes
- ⇒ L'argent touché est lié à l'acceptation ou non par le chef du pacte. Ça renforce son pouvoir : on est loin du statut et de l'ORS qui nous sont garantis quel que soit le chef d'établissement. C'est une remise en cause de plus de la fonction publique telle qu'elle fonctionne aujourd'hui
- ⇒ Certains personnels (notamment administratifs, As, de santé, technicien-nes de labos, Aed, Aesh) en sont exclus ce qui renforce les inégalités entre personnels.

### **2/ parce que ça va désorganiser les établissements**

- ⇒ C'est une véritable usine à gaz où il faudrait dégager des heures de trous dans des emplois du temps que la réforme du lycée a encore complexifié
- ⇒ Cela met les personnels en concurrence notamment pour les remplacements de courte durée (RCD) que ce soit entre professeurs d'une même discipline qui interviendraient dans la même classe en même temps ou un prof d'une discipline qui remplace son collègue absent-e dans la même discipline pour un très court remplacement. C'est nier la dimension pédagogique de notre métier, de notre rapport aux élèves qui se construit dans une classe etc. De plus pour quelques heures cela risque surtout d'être du remplissage pour ne pas dire de la garderie. C'est une fois encore une déqualification de notre métier.

### **3/ parce que c'est une vision idéologique libérale de l'école**

- ⇒ Au lieu de donner des moyens pour les DHG, le ministère est capable de trouver des centaines de millions d'euros (en pleine restriction des dépenses publiques !!!) pour permettre de mettre en place le pacte. Ces heures il nous les refuse quand on demande à réduire les effectifs ou permettre les dédoublements...
- ⇒ Au lieu d'assurer des besoins par les moyens humains, le ministère inverse les responsabilités et fait peser sur les collègues en poste la responsabilité des choix qu'il fait en termes de dépenses publiques et de son incapacité à assurer le recrutement nécessaire. C'est une attitude inacceptable.
- ⇒ Incapable d'assurer les remplacements longs, le ministère tente de détourner l'attention en faisant du RCD la priorité des priorités alors même que le principal problème n'est pas de rater

une ou deux heures de cours mais de ne pas laisser les élèves pendant de longs mois comme cela peut arriver.

- ⇒ Alors même que les choix qu'il a fait dans la réforme du lycée (épreuves de spécialités en mars) qui ont conduit à des absences pour correction (une grande partie des absences de courtes durée) et à une fréquentation de moins en moins assidue du lycée par les élèves le ministère impose les RCD en arguant que chaque élève doit avoir un prof alors même qu'à partir d'avril, un prof n'a plus tous ses élèves. Là encore, c'est une tactique habituelle d'inversion des responsabilités.
- ⇒ Le ministère va même plus loin dans les inégalités en donnant la possibilité aux AED d'intervenir sur le RCD mais sans avoir de gratification indemnitaire puisque pour eux c'est inclus dans leur service normal

En vérité comme avec le SNU il s'agit pour le gouvernement d'obéir à une lubie présidentielle de plus (le RCD) mais aussi du prolongement des politiques libérales à l'œuvre dans le service public d'éducation. C'est en fait un vrai produit d'appel du ministère : plus de pactes seront pris plus le ministère pérennisera cette politique mais cette fois cela ne se fera pas avec de l'argent mais avec des moyens pris directement dans les DHG : en LP les effectifs réduits sont liés au pacte dès aujourd'hui (pas encore dans les écoles, collèges et LGT mais rien ne dit que ça dure, des nouvelles missions peuvent être intégrées au pacte (classe engagement du SNU) Rien ne dit que demain les coordo de disciplines aussi soient financés par le Pacte (une mission de 24 h annuelle est payée 1250 euros cette année, ce qui est précisément la rémunération d'une IMP !!)

Au final nous ne voulons pas la destruction de ce qui reste du service public d'éducation, pas d'une politique désastreuse comme le dénonce un syndicat : « L'habitude désastreuse a été prise de faire des annonces publiques dans des calendriers pédagogiques et éducatifs intenable. L'habitude désastreuse a été prise de travailler sans texte officiel, avec des dossiers de presse, des foires aux questions et des diaporamas. L'habitude désastreuse a été prise de mettre la pression sur les acteurs de terrain dont nous faisons partie, sans tenir compte du contexte général et du climat social très dégradé. » Ce syndicat c'est le syndicat majoritaire des chefs d'établissements d'ordinaire moins cinglant dans ses prises de position ;

Nous voulons des augmentations en moyens pour les établissements et de salaires pour les personnels  
Et surtout qu'on nous laisse travailler !!!